

Pour l'installation de mobilier de fitness urbain dans l'espace public boéland

Le bien-être des Boélandes et des Boélants passe aussi par le plaisir de pratiquer, en tout temps et à toute saison, des activités sportives en plein air. Il en va de la joie de vivre et de la bonne santé physique de la population.

Les beaux jours venus, beaucoup d'entre eux aiment en effet s'adonner à une activité sportive ou un simple exercice pour le plaisir sur les plages et sur les quais, dans les parcs publics. Pour d'autres, la mise à disposition par la Commune d'équipements publics en plein air pourrait s'avérer une incitation gratuite, positive en termes de cohésion sociale et de santé publique, disponible toute l'année - ou presque.

Jouissant d'un réel succès, les mobiliers de « *street workout* » et de fitness urbain peuvent répondre à un tel besoin et dans le même temps valoriser l'espace public. De telles installations permettent à tout un chacun, familles, enfants, parents, de s'entraîner sans risque, gratuitement et en plein air. Ces structures métalliques pour exercices de force : dites « *street workout* » ; ou engins d'exercices plus légers tels que vélos, marcheurs etc. : dits matériel de fitness urbain, s'adressent à un public intergénérationnel quel que soit son niveau de condition physique.

S'appuyant sur la volonté du Canton de Vaud qui, désireux de développer la promotion de la santé par l'activité physique et le sport, a développé un programme de subventions aux communes pour la réalisation de telles installations, certaines ont à leur tour décidé d'encourager l'activité physique en investissant dans un projet dont les contraintes techniques d'installation et les frais d'entretien s'avèrent très limités. Sans être exhaustif, on peut citer ici :

- La Ville de Lausanne, qui possède déjà 3 locations mixtes de « *street workout* » et de fitness urbain, et prévoit de se doter d'un 4^{ème} site courant 2018.
- Morges, qui à l'initiative du Parlement des Jeunes puis d'un préavis de la Municipalité voté à une large majorité, a procédé cet été à l'équipement d'une installation de « *street workout* » dans le parc de Vertou. Pour la Municipale en charge de la Cohésion sociale, « un succès en termes de fréquentation, avec un impact probable pas encore mesuré sur la santé et les relations sociales. »
- A Pully, un postulat pour un tel équipement de l'espace public a aussi été déposé.
- Plus proche de nous enfin, Vevey a procédé au printemps à un test concluant aux Jardins du Rivage, avec une installation de fitness urbain équipée d'instructions d'usage et d'un dispositif pour comptabiliser la satisfaction des utilisateurs : en 6 semaines, 7'500 votes ont été enregistrés avec une réponse à plus de 80% positive. Un « formidable plébiscite de la population veveysane », selon le Municipal chargé du dossier, qui imagine déjà « un projet de plus grande ampleur encore pour valoriser l'ensemble des espaces verts du centre-ville, avec des activités autant ludiques qu'intenses ».

Partout le coût de ces installations s'est avéré modeste en regard du capital sympathie et de la convivialité qu'il génère auprès de la population. L'installation de « *street workout* » et de fitness

urbain constituerait assurément une plus-value en termes de bien-être, de santé physique et de lieux de convivialité pour les Boélandes et les Boélands. Cela répondrait également à la volonté de la Municipalité de mieux valoriser et animer la Place des Anciens-Fossés, et d'autres lieux publics encore.

Par conséquent je demande à la Municipalité de :

1. Considérer l'impact en termes de cohésion sociale et de santé publique que représenterait l'installation de sites de « *street workout* » et de fitness urbain dans l'espace public boéland
2. Etudier la faisabilité technique et budgétaire de telles installations
3. Et déterminer quel espace public serait le plus adéquat pour accueillir à court terme au moins un site mixte, ou un premier site test de fitness urbain suivi d'un autre de « *street workout* », étant entendu qu'un tel équipement en plein air pourrait se réaliser en plusieurs lieux publics distincts pour concerner les citoyen-ne-s du haut comme du bas de la Commune.

Je demande que mon postulat soit renvoyé à une commission pour sa prise en considération.

Pour le Parti Socialiste La Tour-de-Peilz

Philippe Neyroud